



HAL
open science

Le sport-santé à l'école dans l'espace éducatif européen

Karim Boutchich

► **To cite this version:**

| Karim Boutchich. Le sport-santé à l'école dans l'espace éducatif européen. 2024. hal-04614520

HAL Id: hal-04614520

<https://hal.science/hal-04614520v1>

Preprint submitted on 17 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Karim Boutchich

Docteur en sciences de l'éducation
Chercheur au CERLIS/CNRS
Université Paris Sorbonne

Le sport-santé à l'école dans l'espace éducatif européen

Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en 2009, l'Union européenne adopte une politique sportive visant à promouvoir la santé, tout en mettant en œuvre une coopération transnationale. En partant de l'observation d'un déficit d'activité physique et de l'évolution de nos modes de vie de plus en plus sédentaires, l'Union européenne encourage les États membres de l'Union européenne à élaborer des politiques nationales d'éducation à la santé par le sport à l'école.

L'objet de cet article est de comprendre et d'analyser le sport-santé à l'école en Europe, l'orientation européenne en matière de sport-santé et d'étudier les politiques nationales visant l'éducation à la santé par le sport.

Une Europe orientée vers une éducation physique du bien-être

L'Union européenne préconise depuis le début du XXI^{ème} siècle un sport et une éducation physique résolument orientés vers la recherche d'une bonne santé, d'un épanouissement personnel et d'un bien-être ensemble dans une perspective inclusive.

Assignant à l'éducation physique des objectifs qui vont au-delà du sport et de ses enjeux, la Commission européenne place la bonne santé tout au long de la vie au cœur de ses préoccupations éducatives, sociales et sociétales. Dans les rapports qu'elle rédige régulièrement, elle consacre une partie importante à la relation entre le sport et la santé, soulignant que le premier produit des effets bénéfiques sur le second¹ et aux bénéfices que procure l'activité physique sur la santé physique et psychologique, dans un contexte actuel marqué par la sédentarisation des jeunes².

En ce sens, la Commission européenne dispose, depuis l'article 165 du traité de Lisbonne de 2009, d'une compétence juridique lui permettant de mettre en place une stratégie en matière d'éducation. Aux côtés des politiques nationales sportives et éducatives se superpose, depuis les années 2000, une politique d'éducation physique

¹ Commission européenne (2007). *Livre blanc sur le sport*.

² Groupe de travail de l'UE (2008). *Sport et Santé*.

valorisant la promotion du sport-santé à l'école³. Si cette évolution ne remet pas en question le principe de subsidiarité des États membres de l'Union européenne qui demeurent souverains dans la définition de leur politique nationale d'éducation respective, « *la méthode ouverte de coordination (MOC), pilotée par la Commission européenne, a favorisé la circulation d'idées visant à réformer les systèmes nationaux en vue de favoriser l'atteinte des objectifs de la stratégie de Lisbonne* »⁴.

Dans l'optique de promouvoir, de soutenir et d'orienter les politiques nationales d'éducation, la Commission européenne publie des rapports mettant en exergue les conceptions et pratiques de chacun des systèmes éducatifs en Europe. Ces travaux permettent d'appréhender les spécificités sociétales des systèmes nationaux d'éducation et d'esquisser une ligne directrice européenne.

Des politiques nationales en faveur du sport-santé à l'école

La santé est l'objectif central de l'ensemble des modèles d'éducation physique en Europe. On observe une volonté commune de développer et d'encourager des activités de bien-être social et des modalités de pratiques favorables au développement physique, personnel et moral des élèves⁵.

Pour mener à bien cet objectif de conciliation entre sport et santé, les politiques nationales se concrétisent à travers un certain nombre de réformes concernant notamment les programmes scolaires, la formation des enseignants et les projets de financement. Si les États membres de l'Union européenne adoptent des approches différentes dans l'élaboration de stratégies en faveur de l'éducation physique, les objectifs sont globalement partagés autour de l'idée que le sport à l'école vise à faciliter l'accès des jeunes à la pratique sportive, à les encourager à se maintenir en activité et en forme tout au long de la vie.

Comment cet objectif se caractérise dans l'espace européen ? Quelles sont les stratégies menées par les différents États de l'Union européenne pour valoriser le sport santé et le bien-être des jeunes citoyens européens ? Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, je propose d'analyser quatre modèles de formation sportive à l'école, en référence aux recherches d'Éric Verdier⁶ qui distingue cinq modèles d'éducation et de formation en Europe : le régime académique, corporatiste, universaliste, concurrentiel et marchand.

³ Commission européenne (2011). *Développer la dimension européenne du sport*.

⁴ Verdier, É. (2017). « Comment rendre compte des changements qui affectent les systèmes nationaux de formation tout au long de la vie ? Entre cohérences structurelles et hybridation », *Éducation permanente*.

⁵ Commission européenne (2013). *L'éducation physique et le sport à l'école en Europe*. Rapport Eurydice.

⁶ Verdier, É. (2008). « L'éducation et la formation tout au long de la vie : une orientation européenne, des régimes d'action publique et des modèles nationaux en évolution », *Sociologie et sociétés*, 40(1), p.195-225.

Une didactique de la santé en France

Sous couvert du modèle académique qui l'accueille au sein de l'institution scolaire, l'éducation physique et sportive est, en France, une discipline d'enseignement privilégiant le sport comme moyen d'éducation à la santé appréhendée comme un bien-être physique, mental et social.

Le sport est ainsi considéré comme une pratique instituée et codifiée qui implique le pratiquant dans la mobilisation de ressources⁷ en même temps qu'il participe à son développement. Cette approche développementale⁸ de l'éducation physique s'élabore à partir d'une conception scolaire de la santé. Objet d'une didactique, la santé en éducation physique, aux yeux du législateur français, s'apprend.

Les textes officiels régissant l'éducation physique à l'école assignent à cette discipline scolaire un objectif/santé principalement orienté autour de la prise en compte de la vie physique, psychique et sociale. Ainsi, la santé en éducation physique fait l'objet de contenus d'enseignement à faire acquérir aux élèves sous la forme de savoirs⁹ relatifs au corps en mouvement, à son état psychique et à son équilibre socio-relationnel. Il s'agit de mobiliser et de développer, par la pratique sportive, la connaissance de soi, de l'autre et des ressources affectives, cognitives et sociales favorables à un bien-être.

Une approche techniciste du sport-santé en Allemagne

Le système éducatif allemand est dit corporatiste parce qu'il associe formation scolaire et apprentissage en entreprise¹⁰, accordant une importance, dans le cadre de l'enseignement, à la notion de compétence. En Allemagne, il ne s'agit pas de proposer aux élèves un enseignement de l'éducation physique mais une leçon de sport dans laquelle la priorité est accordée aux techniques sportives¹¹. Certaines études montrent que la santé à l'école Outre-Rhin est un champ d'action peu codifié et peu formalisé¹².

Si la santé n'est pas éludée dans la conception allemande du sport à l'école, elle n'est pas pour autant considérée comme une finalité éducative. Le sport et ses techniques constituent à la fois un moyen et une fin d'éducation, à la différence de l'éducation physique et sportive en France. La santé est de ce fait appréhendée comme une ressource nécessaire à la production motrice, à la performance et à la compétition.

⁷ Boutchich, K. (2023). Le tennis-santé à l'école. *Tennis, cultures et sociétés*.

<https://tennisculturesocietes.wordpress.com/2023/11/30/le-tennis-sante-a-lecole/>

⁸ Boutchich, K. (2024). *Une approche développementale du tennis-santé à l'école*.

<https://hal.science/hal-04508304/document>

⁹ Boutchich, K. (2024). *Les savoirs en éducation physique et sportive*.

<https://hal.science/hal-04375123/document>

¹⁰ Greinert, W.-D (2004). European vocational training systems. *European Journal of Vocational Training*. n°32.

¹¹ Klein, G. (1995). *L'Europe et l'éducation physique*. Éditions EPS.

¹² Forster, M. (2022). « La santé à l'école en Rhénanie-Palatinat », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 89. 59-68.

Un sport-santé reconnu d'utilité publique en Suède

Inspiré de la sociale démocratie, le système scolaire suédois est traditionnellement porteur de l'idéal égalitaire. Les lois scolaires en Suède depuis 1985 imposent que toutes les écoles inculquent aux élèves l'égalité, les valeurs démocratiques et le respect de l'intégrité de la personne. En 2010, le législateur suédois promeut le principe de l'école inclusive et l'accès à la connaissance pour tous.

Dans cette perspective universaliste, l'approche sport-santé de l'éducation physique suédoise lui vaut d'être un mode de pratique reconnu d'utilité publique. Occupant une place à part entière dans la société en Suède, le sport-santé à l'école dispose d'un programme décliné au niveau de l'établissement.

Le sport-santé britannique au service de la compétitivité

L'amélioration de la santé et du bien-être est, depuis les années 2000, une préoccupation de la société britannique et des politiques publiques en Grande-Bretagne. Un récent sondage mené auprès d'adultes britanniques a révélé une augmentation des adhésions dans les clubs de sport-santé¹³.

En ce sens, le gouvernement britannique a instauré dans les écoles le « Sports Day » signifiant en langue française « la journée du sport » dont l'enjeu est de promouvoir l'activité physique chez les jeunes. À l'image du modèle sportif anglo-saxon, la santé en Grande Bretagne est mise au service de la performance sportive et de la compétition, le but de la pratique sportive étant de cultiver le goût du « challenge » et de développer la capacité à « performer » dans un cadre compétitif.

Des disparités sociétales pour une orientation européenne commune

L'idée selon laquelle un des objectifs de l'école est de favoriser le bien-être des élèves par la pratique du sport-santé fait son chemin dans l'esprit du législateur des États membres de l'Union européenne. Si cet objectif est communément partagé, les moyens d'y parvenir sont différents.

Le modèle franco-suédois académique et universaliste

Actuellement il est explicitement demandé aux enseignants d'éducation physique et sportive d'éduquer à la santé. Cette intention n'est pas sans se heurter au déficit d'une

¹³ Newspaper « *Sport Parks and Leisure* » (2024).

systématisation des pratiques d'éducation à la santé auprès des élèves scolarisés. Une lacune est également observée en ce qui concerne le manque de théories, de modèles et de méthodologies efficaces spécifiquement en lien avec l'éducation à la santé en milieu scolaire.

En effet, qu'il s'agisse des approches individuelles ou des approches psychosociales d'éducation à la santé, les professionnels de l'éducation et de la santé ont encore besoin, au cours de la dernière décennie dans la région européenne, de programmes éducatifs efficaces¹⁴ et de méthodes d'apprentissage destinés à faciliter l'adoption volontaire de comportements favorables à l'entretien et au développement de la santé¹⁵.

L'éducation à la santé suppose ainsi l'élaboration d'un programme de santé et des méthodes pédagogiques valorisant l'enseignement et l'acquisition de savoirs relatifs à la santé. En France, comme en Suède, la conception didactique et universaliste de la santé existe dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive. L'enjeu est de promouvoir une éducation à la santé pour tous par la pratique de l'activité physique.

Mais la concrétisation de cet objectif se confronte aux difficultés que peuvent rencontrer l'éducation à la santé et la promotion de la santé dans les institutions éducatives : place marginalisée du sport-santé dans les programmes d'éducation physique et sportive, des objectifs santé peu circonscrits, des savoirs relatifs à la santé insuffisamment définis, autant de facteurs limitant la clarification de ce que doit-être le sport-santé en éducation physique et sportive, ses finalités, ses contenus d'enseignement et les approches didactiques et pédagogiques appropriées.

Le modèle germano-britannique centré sur la performance et la compétition

Les modèles de formation sportive à l'école en Allemagne et en Grande-Bretagne sont hérités du sport dans sa forme compétitive. Dans ces systèmes éducatifs, le sport s'est introduit dans sa forme originelle qui, dans les sociétés industrielles, s'enracine dans des logiques de rationalisation économique, ce qui explique pourquoi les premiers sports apparaissent en Angleterre au début du XIXème siècle. En Allemagne comme en Grande-Bretagne, le sport à l'école est une activité rationnelle, technique visant l'amélioration du rendement corporel et la formation d'un individu productif. La santé n'est pas absente des préoccupations des pouvoirs publics mais elle est secondaire, n'étant pas, à la différence de la Suède ou de la France, un objectif éducatif mais un moyen au service de la performance et de la compétition.

En conclusion, on retiendra que l'objectif européen de promouvoir le sport-santé dans les établissements scolaires est timidement partagé par les États membres de l'Union européenne qui lui accordent respectivement une importance plus ou moins prononcée. On distingue deux modèles : le « franco-suédois » accordant à la santé la

¹⁴ Jacquemet, S. (1997). « Educational methodologies : an analyses of chaos ». *Diabetologia*, vol. 40.

¹⁵ Green, L (1984). « Health education models ». In *Behavioural Health*. New York.

place d'objectif éducatif et le « germano-britannique » dans lequel la santé est une condition nécessaire pour un meilleur rendement humain. L'étude de ces modèles de formation sportive à l'école permet d'observer que l'éducation à la santé est une préoccupation des pouvoirs publics en Europe mais que sa concrétisation dans les politiques nationales, les programmes scolaires et les leçons d'éducation physique et sportives doit encore faire ses preuves.

Karim Boutchich

Docteur en sciences de l'éducation
Chercheur au CERLIS/CNRS
Université Paris Sorbonne

Bibliographie

Boutchich, K. (2024). *Les savoirs en éducation physique et sportive*.
<https://hal.science/hal-04375123/document>

Boutchich, K. (2023). Le tennis-santé à l'école. *Tennis, cultures et sociétés*.
<https://tennisculturessocietes.wordpress.com/2023/11/30/le-tennis-sante-a-lecole/>

Boutchich, K. (2024). *Une approche développementale du tennis-santé à l'école*.
<https://hal.science/hal-04508304/document>

Commission européenne (2011). *Développer la dimension européenne du sport*.

Commission européenne (2013). *L'éducation physique et le sport à l'école en Europe*.
Rapport Eurydice.

Commission européenne (2007). *Livre blanc sur le sport*.

Forster, M. (2022). « La santé à l'école en Rhénanie-Palatinat », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 89. 59-68.

Greinert, W.-D (2004). European vocational training systems. *European Journal of Vocational Training*. n°32.

Groupe de travail de l'UE (2008). *Sport et Santé*.

Klein, G. (1995). *L'Europe et l'éducation physique*. Éditions EPS.

Verdier, É. (2017). « Comment rendre compte des changements qui affectent les systèmes nationaux de formation tout au long de la vie ? Entre cohérences structurelles et hybridation », *Éducation permanente*, n°113, p.13-24.

Verdier, É. (2008). « L'éducation et la formation tout au long de la vie : une orientation européenne, des régimes d'action publique et des modèles nationaux en évolution », *Sociologie et sociétés*, 40(1), p.195-225.